

Conseil municipal

**SOLIDARITÉ EN RÉPONSE AUX CATASTROPHES DU SÉISME AU MAROC ET DES
INONDATIONS EN LYBIE**

Vu la tragédie humanitaire résultant du séisme du 8 septembre 2023, qui a causé près de 2'900 victimes, dans la région de Marrakech, au Maroc

Vu la tragédie humanitaire résultant de la violente tempête et des inondations du 10 septembre 2023, dans la région de Derna, en Lybie

Prenant en compte les chiffres alarmants de ces catastrophes, et de l'ampleur de la tragédie au niveau humain

Conscient de la nécessité d'une action immédiate pour fournir une aide humanitaire et contribuer à la reconstruction dans ces régions gravement touchées

Vu le caractère exceptionnel et l'ampleur de ces crises humanitaires

Vu le rapport de la Commission finances et informatique FIN-1687 du 1^{er} novembre 2023

Vu l'exposé des motifs

Sur proposition du groupe socialiste

LE CONSEIL MUNICIPAL

d é c i d e :

à la majorité simple

par 18 oui, 5 non et 1 abstention sur 27 conseillères municipales et conseillers municipaux (2 personnes n'ont pas voté)

1. De faire un don d'urgence de Fr. 10'000.00 à la Chaîne du bonheur, par exemple, pour soutenir son action auprès des victimes du séisme au Maroc ;
2. De faire un don d'urgence de Fr. 10'000.00 à la Chaîne du bonheur, par exemple, pour soutenir son action auprès des victimes des inondations en Lybie ;
3. De faire un don d'urgence de Fr. 10'000.00 à la Chaîne du bonheur, par exemple, pour soutenir son action auprès des victimes du Proche-Orient.
4. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit budgétaire supplémentaire 2023 de Fr. 30'000.00 destiné à ces dons ;
5. De comptabiliser ces montants dans le compte de résultats 2023 sous la rubrique 01.36 ;
6. De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par le capital propre.

* * *

Signature :